

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°220068 : Marché de travaux Rue de Lannoy : rénovation de l'éclairage public et installation d'un éclairage solaire en voie verte - avenant n°1

N° : VA_DEC2025_612
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique.

décidons

De conclure avec la société INEO Nord Hauts de France domiciliée à LESQUIN (59810), l'avenant n°1 du marché de travaux de la Rue de Lannoy : rénovation de l'éclairage public et installation d'un éclairage solaire en voie verte (Affaire n°220068) afin de tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations.

Aux prestations initiales du marché sont ajoutées des prestations pour un montant de 2 178,76 € HT.

Montant initial du marché : 95 015,31 € H.T. soit 114 018,37€ T.T.C.

Montant de l'avenant 1 : 2 178,76 H.T. soit 2 614,51€ T.T.C représentant une hausse de 2,29%

Nouveau montant du marché : 97 194,07 € H.T. soit 116 632,88 € T.T.C.

Imputation budgétaire : 2315 512 2600 26ACCVOI

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.4.1 Eclairage public

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 9 septembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-213637-AU-1-1
Date AR Préfecture : samedi 13 septembre 2025